AVENANT N°2
REGLEMENT ENDURANCE TT 2023

Article 4. CLASSEMENT

…/…

Un pilote sélectionné par la LMNA pour participer au Championnat de France des Régions d'Endurance TT et/ou d'Enduro en concurrence de date avec une épreuve de ligue obtiendra une moyenne de ses points sur l'ensemble du championnat de ligue.

Compte-tenu de la concurrence de date entre l'Endurance TT de Considat et l'Enduro de Saint-Junien le 1er octobre 2023, la commission a pris la décision d'attribuer une moyenne de leurs points aux pilotes qui ne participeraient pas à l'endurance de Considat en faveur de l'Enduro de Saint-Junien.
Ces pilotes devront en faire la demande au plus tard avant le 23 septembre 2023 par mail au secrétariat sud de la LMNA : secretariat.sud@lmna.email

Fait à Escassefort, le 16/08/2023